

5 ACTUALITÉS
**Affaires scolaires,
les clés de la réussite**

9 DOSSIER
**Les grandes lignes
du budget 2021**

18 ENTREPRENDRE
**Les commerçants
dans la tempête - 2**

JUIN
2021
www.ludres.com

17



LES PETITS BONHEURS DE L'ÉTÉ



ville de

Luòres

DÉCOUVREZ VOTRE NOUVEL INTERMARCHÉ DE LUDRES



NOUS SOMMES À **VOTRE SERVICE** POUR VOUS
PERMETTRE DE **MIEUX MANGER** TOUS LES JOURS



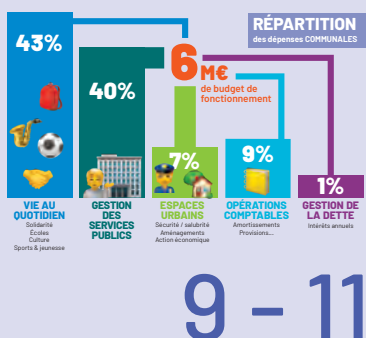
Intermarché LUDRES

Chemin du Bon Curé Centre Commercial, Avenue du Chaudeau, 54710 Ludres

HORAIRES OUVERTURE Lundi au samedi : 8h30-19h00
Dimanche : 9h00-12h30

DOSSIER

Les grandes lignes du budget 2021



ACTUALITÉS

L'information municipale dans votre poche
Se rapprocher du numérique
Affaires scolaires, les clés de la réussite



S'INFORMER

Bâtiment culturel et sportif : bientôt l'ouverture !
Mars Bleu : une bonne action à Ludres !
Vous nous avez donné votre avis
Élections : vous avez le choix !
Les gardiens de votre sécurité

VIVRE ENSEMBLE

Quand le bruit nuit au bon voisinage

PARTAGER

Chantiers jeunes, c'est du propre !
Un club qui a du chien
Changer notre regard sur le handicap

FÉDÉRER

Crit'air : pour mieux respirer

ENTREPRENDRE

Les commerçants dans la tempête - 2
Changer d'horizon professionnel

TRIBUNES

8

14

15

16

17

18

19

22

GROS PLAN

Les petits bonheurs de l'été



12 - 13



20 - 21

PORTFOLIO

C'est arrivé à LUDRES

Bulletin officiel de la ville de Ludres - Hôtel de Ville : Place Ferri de Ludre, 54710 LUDRES
Tél : 03 83 26 14 33 - Fax : 03 83 26 10 58 - Internet : www.ludres.com - E-mail : mairie@ludres.com
Directeur de la publication : Pierre BOILEAU - Rédactrice en chef : Sophie MERCIER - Ont participé à la rédaction de ce numéro : Florine ALBERT, Maria GUICHARD, Emmanuelle SCHMITT, ABRACADABRA - Maquette et mise en page : ABRACADABRA - Crédit Photos hors mentions spécifiques : Service communication Ville de Ludres, ABRACADABRA - Impression : Lorraine Graphic. Ce numéro a été tiré à 3 000 exemplaires - Dépôt légal N° 1725.



ÉDITO

Chères Ludréennes et chers Ludréens,

Au cours du mois d'avril, le budget 2021 de la Ville a été voté, à l'unanimité, en Conseil municipal. Travaux d'entretien dans les groupes scolaires, création d'un espace numérique de travail pour les écoles, finalisation des travaux du bâtiment culturel et sportif, entretien des équipements sportifs et de loisirs au plateau, renouvellement progressif des aires de jeux pour enfants, extension du cimetière, soutien financier aux associations, financement du Centre Communal d'Action Sociale et de l'École de musique... Pour l'année 2021, nous avons voté un budget sérieux et volontaire au service de la qualité de vie. Vous pourrez le découvrir dans le dossier à suivre.

Au fil de ces pages, des projets ou des dispositifs seront mis en avant. Je pense notamment à l'application My City Pocket, nouveau canal de communication qui vous informe en temps réel, ou au dispositif d'inclusion numérique, incarné par notre conseiller numérique fraîchement recruté. Ces programmes participent également à la qualité de vie à Ludres.

Dans cette édition, nous poursuivons notre série d'articles dédiée aux commerçants, garants eux aussi de la qualité de vie ludréenne. Ainsi, nous mettons le cap sur la galerie commerciale d'Intermarché, située avenue du Bon curé. Nous sommes également allés rencontrer certains d'entre vous qui se sont lancés dans l'entrepreneuriat ou reconvertis. En effet, dans la période troublée que nous traversons, vous êtes de plus en plus nombreux à l'envisager.

Avec l'été qui arrive à grands pas, nous avons fait le choix de mettre en avant la nature et les petits bonheurs qu'elle offre à chacun de nous, quel que soit notre âge. Nous vous invitons à découvrir ces espaces préservés, à vous y ressourcer, à vous en inspirer mais surtout à les respecter. En effet, respecter la nature et respecter ses voisins sont les points de départ du bien-vivre ensemble. Respectons-nous et passons tous un bel été.

Les annonces du Président de la République sur le déconfinement progressif nous permettent d'apercevoir un retour à une vie normale au cours de l'été, cependant appliquons les gestes barrières, vaccinons-nous dès que possible et continuons nos efforts.

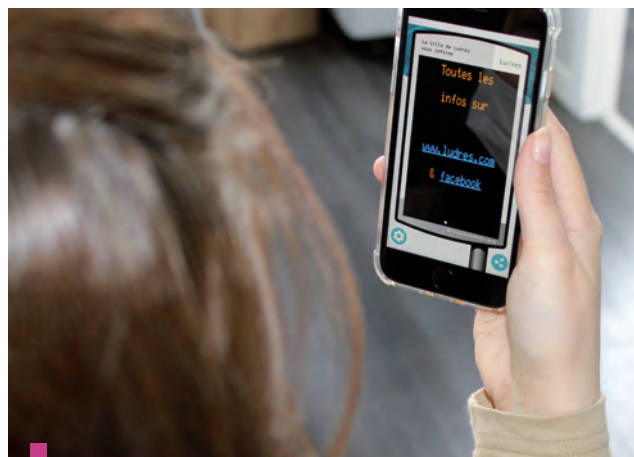
Bonne lecture.

Pierre BOILEAU
Maire de Ludres

Vice-Président de la Métropole du Grand Nancy

L'INFORMATION MUNICIPALE dans votre poche

Afin de toujours mieux vous informer, la Ville propose désormais une application pour smartphone : My City Pocket. Avec cette application, gratuite et simple d'utilisation, vous avez accès à l'actualité municipale depuis votre téléphone.



Pour les personnes malvoyantes, l'application propose une version audio.

Distribution de compost, difficultés de déneigement, animation culturelle ou sportive... Désormais, avec l'application My City Pocket, vous pouvez être informés, en temps réel. « Depuis le premier confinement, nous recherchions un moyen pour communiquer rapidement et directement auprès des habitants », explique Sophie Mercier, adjointe en charge de la communication avant de poursuivre : « Cette application est une très bonne solution puisque maintenant

les téléphones portables sont quasiment incontournables. »

Simple et ludique

L'application se télécharge gratuitement depuis Google Play Android ou App Store Apple, il suffit ensuite de renseigner « Ludres » pour être connecté aux informations de la Ville. L'interface, semblable aux panneaux numériques installés place Ferri de Ludre et rue Pasteur, est interactive puisque vous pouvez cliquer les liens

web ou appeler les numéros renseignés dans les messages. « Autre avantage, selon les réglages de leur téléphone ou de leur tablette, les habitants recevront des notifications ! », précise l'adjointe.

Les agents peuvent vous aider à télécharger l'application à l'accueil de la mairie et à la médiathèque.

RENSEIGNEMENTS

Tél. : 03 83 26 14 33
www.ludres.com

Se rapprocher du NUMÉRIQUE

Lancé en avril dernier, le dispositif d'inclusion numérique de la Ville rencontre un véritable succès auprès des habitants, jeunes et moins jeunes. Articulé autour de plusieurs thématiques, il est coordonné par Geoffrey Petit, médiateur numérique fraîchement recruté, dont le rôle est de rapprocher les habitants du numérique.

« Télétravailler, se former, prendre un rendez-vous médical, déclarer ses impôts... ordinateur, tablette et smartphone sont devenus indispensables », indique Claudine Blaise, adjointe déléguée à l'inclusion numérique. Ainsi, pour accompagner les habitants et les réconcilier avec le numérique, la Ville a lancé un dispositif d'inclusion numérique et recruté un conseiller de

façon mutualisée avec les communes de Fléville, Houdemont et Heillecourt. Cheville ouvrière, Geoffrey Petit va animer jusqu'en avril 2023 de nombreux ateliers articulés autour de trois thèmes : l'utilisation de son smartphone en toute sécurité, l'utilisation du numérique au quotidien et les bonnes pratiques. Ces ateliers sont ouverts à tous, sur inscription auprès de la médiathèque.



Geoffrey Petit possède une riche expérience dans l'inclusion numérique.

CONTACT :

Tél. : 03 83 25 25 50
www.ludres.com

AFFAIRES SCOLAIRES, les clés de la réussite

À partir du 1^{er} septembre, la Ville proposera aux familles un guichet unique pour effectuer les démarches périscolaires et extra-scolaires : le guichet des Affaires scolaires. Zoom sur quelques activités proposées aux élèves.

« Des sociologues ont montré que l'environnement périscolaire de l'élève est, bien souvent, déterminant dans sa réussite scolaire », annonce Magali Raik, adjointe déléguée à l'Action scolaire avant de préciser : « Le programme des activités proposées est intégré au Projet éducatif territorial (PEDT) et intègre des partenaires extérieurs. »

Des jeux de société à la lecture

Iello et Blue Orange sont éditeurs et distributeurs de jeux de société. Depuis 2014, ils interviennent dans le cadre des activités extrascolaires pour faire tester leurs jeux auprès des petits Ludréens. Règles du jeu, couleurs, taille et forme des pièces : tout y passe. Les réactions des enfants servent ensuite à ajuster le jeu. In fine, les versions

finales sont offertes aux élèves qui se voient mentionnés dans les règles du jeu. « En temps normal, des visites sont également organisées dans les locaux de l'entreprise Iello à Heillecourt », complète l'adjointe.

Animation différente, mais tout autant bénéfique pour l'épanouissement des plus jeunes : les séances de lecture avec l'association Lire et Faire lire. Organisées deux fois par semaine sur les temps périscolaires, ces séances de lecture à voix haute, coordonnées par des bénévoles retraités, s'adressent aux petits de maternelles.

Renforcement des apprentissages, ouverture culturelle, sociabilisation, concentration, création de liens inter-générationnels... nombreux sont les bienfaits !



Lors de chaque période de vacances scolaires, les enfants testent un nouveau jeu de société.

LES INSCRIPTIONS POUR L'ANNÉE SCOLAIRE 2021-2022 sont ouvertes

Elles concernent les nouveaux élèves qui feront leur entrée en maternelle et en élémentaire (entrée en CP) mais aussi les nouveaux arrivants dans les écoles de la commune. Les familles doivent contacter par mail le Service des Affaires scolaires qui leur indiquera la marche à suivre et les documents à fournir (copie du livret de famille et justificatif de domicile) pour remplir la fiche de pré-inscription.

Par la suite, un rendez-vous sera fixé avec le directeur de l'école de rattachement afin de finaliser l'inscription.

CONTACT :

Affaires scolaires
Tél. : 03 83 26 36 38
Courriel :
resto.scolaire@ludres.com

BÂTIMENT CULTUREL ET SPORTIF : bientôt l'ouverture !

Le bâtiment culturel et sportif, dont les travaux ont débuté en 2019, sera terminé ce mois-ci pour une prise en main par les clubs, associations, écoles et périscolaires dès septembre. Polyvalent, ce nouvel équipement contribue à la création d'un pôle sportif à deux pas du centre-ville, avec à proximité le gymnase Marie Marvingt, le skatepark mais aussi l'espace sportif du Bon Curé comprenant un terrain de football, des paniers de basketball mais aussi l'équipement *fitness connect*. Depuis le début du chantier, la Ville s'est engagée à préserver un environnement naturel et verdoyant en sauvegardant le patrimoine végétal. En effet, sur cette parcelle d'une superficie de 26 000m², seuls 7% sont occupés par le bâtiment. Encore une belle façon de concilier promotion de la pratique culturelle et sportive et préservation de l'environnement.



Un ralentisseur a été créé, rue Marvingt, pour sécuriser les accès au bâtiment.

MARS BLEU : une bonne action à Ludres !

Grâce à vos efforts pendant tout le mois de mars, la Ville de Ludres et le comité 54 de la Ligue contre le cancer ont récolté la somme de 4 670€ que Pierre Boileau, le maire de la Ville, a

reversé le 20 avril à Michel Dauca, président du comité.

Avec plus de 250 participants et près de 23 000 km parcourus, *Mars Bleu* a été un succès. Malgré le contexte

sanitaire, la nouvelle formule organisée exclusivement en ligne et réalisée par Antoine Mercier et Lucas Cuoco, étudiants à Polytech Nancy, a donné la possibilité aux sportifs comme aux amateurs de se bouger pour faire avancer la recherche. De nombreux partenaires* se sont eux aussi engagés en contribuant financièrement. La participation des commerçants et du foyer Aurore de l'EHPAD Ste Thérèse est à saluer, ainsi que celle du collège Jacques Monod et de ses élèves avec 7 500 km parcourus. Il en est de même des salariés de la MAIF mais également de l'Association Ludréenne Trail et Running (ALTER) pour leur don en faveur de la lutte contre le cancer colorectal.

* ABM, Atoutbio, Harmonie mutuelle, DLSI, Disprotech, Dynapôle-Entreprises, Toiture lorraine, Prodegrés, Immosquare, Yaho Expertise, Yzico Conseil et Expertise, BL incendie, cabinet dentaire Christian Pesin, Soprema et enfin EBI.



Les organisateurs de Mars Bleu lors de la remise de chèque à la Ligue contre le cancer le 20 avril.

Vous nous avez donné VOTRE AVIS



Du 15 février au 15 mars dernier, vous avez été 64 à donner votre avis sur l'entrée de ville nord, et plus précisément la portion comprise entre le garage Citroën et le rond-point des Baraques. Vous nous avez d'ailleurs très largement fait part de votre satisfaction d'avoir été consultés sur ce projet d'aménagement.

« Après une étude attentive et la réalisation d'une synthèse de vos réponses, des pistes se dessinent et nous avons pu constater une volonté partagée d'embellissement, de végétalisation et de sécurisation », rapporte Philippe Goetz, adjoint délégué à la Démocratie participative. La synthèse de vos avis a servi à élaborer un cahier des charges qui a été transmis aux services métropolitains compétents en matière d'aménagement urbain. « Dès la rentrée, nous reviendrons vers vous pour vous proposer des scénarii d'aménagement sur lesquels il faudra opérer des choix », conclut avec enthousiasme l'adjoint.

ÉLECTIONS : vous avez le choix !

Dans le cadre des élections régionales et départementales des 20 et 27 juin, 7 bureaux de vote seront à disposition des électeurs. Au cours de ce double scrutin, vous pourrez désigner vos nouveaux conseillers régionaux en charge notamment du développement économique, de l'aménagement du territoire, des transports non urbains, des lycées et de la formation professionnelle. Vous pourrez également élire vos conseillers départementaux en charge en particulier de l'aide sociale, de la protection à l'enfance et des revenus de solidarité actuelle (RSA), mais aussi des routes départementales, des transports scolaires et des collèges. Si vous ne pouvez pas vous déplacer, sachez que tout électeur peut faire une demande de vote par procuration directement sur maprocuration.gouv.fr ou bien en se rendant à la gendarmerie, au commissariat ou au tribunal. À savoir : un électeur pourra avoir 2 procurations pour les Départementales et 2 pour les Régionales (soit 2 procurations établies en France, soit 1 établie en France et 1 à l'étranger, soit 2 procurations établies à l'étranger).

PLUS DE RENSEIGNEMENTS : www.service-public.fr

Les gardiens de VOTRE SÉCURITÉ

Depuis 2014, date de la création du réseau Voisins Solidaires et Attentifs (VSA), ils sont plus de 80 habitants-bénévoles à veiller sur la sécurité de la commune et des habitants. « Chaque année, nous réunissons les 8 référents de quartiers pour faire un bilan, évoquer les formations mais surtout garder le contact. Avec la crise sanitaire, ce n'est pas possible », regrette William Lombard, adjoint délégué à la sécurité, « nous avons donc décidé d'aller à leur rencontre. »

Gardons le contact

Ainsi, depuis mars, l'adjoint et son conseiller délégué à la sécurité, Emmanuel Fournier, quadrillent les différents quartiers pour faire connaissance avec les référents. « Fonctionnement du réseau, présentation du quartier, de ses points stratégiques et sensibles ou encore partage des bonnes pratiques... L'objectif de ces rencontres est de faire vivre le réseau », explique Emmanuel Fournier.

Au-delà de la sécurité, qui n'est pas une mince affaire, le réseau encourage la solidarité, une valeur qui prend tout son sens avec la crise et l'isolement qu'elle entraîne chez certains. Pour le rejoindre, il suffit de contacter la mairie.



Emmanuel Fournier, conseiller municipal délégué à la sécurité, à la rencontre de Michel Hartmann, référent du secteur « Bon curé ».



© Adobe, Sergey Novikov

Diurnes ou nocturnes, intérieurs ou extérieurs, tous les troubles à la tranquillité du voisinage tombent sous le coup de la loi.

Quand le bruit nuit au **BON VOISINAGE**

À l'approche de l'été, les décibels ont tendance à suivre la courbe des températures, au risque de nuire au vivre ensemble. Prêtons-y attention en voisins respectueux d'autrui et de la réglementation.

La difficulté avec les bruits de voisinage, c'est qu'ils se jouent des limites de propriété. A fortiori quand avec l'été, on prend plaisir à vivre à l'extérieur. Le phénomène n'est pas récent mais il a pris une acuité nouvelle avec le développement des piscines et des spas.

Solidarité et discrétion

« C'est un des effets du confinement », souligne William Lombard, adjoint délégué à la sécurité, « et il n'est pas spécifique à Ludres. Avec le télétravail et le chômage partiel, les Français passent plus de temps chez eux, ce qui les conduit à s'équiper et à aménager

terrasses et jardins. Il est naturel d'en profiter, sans toutefois oublier les règles de bon voisinage. En réalité », ajoute William Lombard, « ce qui vaut pour le bricolage ou la tonte du gazon vaut aussi pour les jeux autour de la piscine ou les soirées barbecue. Dehors, on est chez soi, mais un peu aussi chez ses voisins... Si les haies cachent la vue, elles n'ont aucun effet sur la propagation du bruit. Il nous faut donc apprendre à vivre ensemble en intégrant cette notion d'espace partagé. La solidarité qui s'est exprimée pendant la pandémie nous y invite. Elle passe aussi par ce respect d'autrui qu'est la discrétion. »

Que dit LA RÉGLEMENTATION ?

Depuis l'arrêté préfectoral du 26 décembre 1996, les bruits de voisinage occupent la seconde partie du règlement sanitaire départemental qui s'applique à l'ensemble des communes de Meurthe-et-Moselle. **Ce qu'il faut en retenir :**

DE LA MODÉRATION sur l'espace public*

Art. 2 - Sur les voies et dans les lieux publics ou accessibles au public, **sont interdits** les bruits gênants pour le voisinage par leur intensité, leur durée, leur caractère agressif ou répétitif : **cris et chants, diffusion sonore par haut-parleurs, utilisation de pétards et de jouets bruyants.**

PAS DE TAPAGE CHEZ SOI

Art. 4 - Les occupants des locaux d'habitation ou de leurs dépendances sont tenus de prendre toutes précautions pour **éviter que la tranquillité du voisinage soit troublée.**

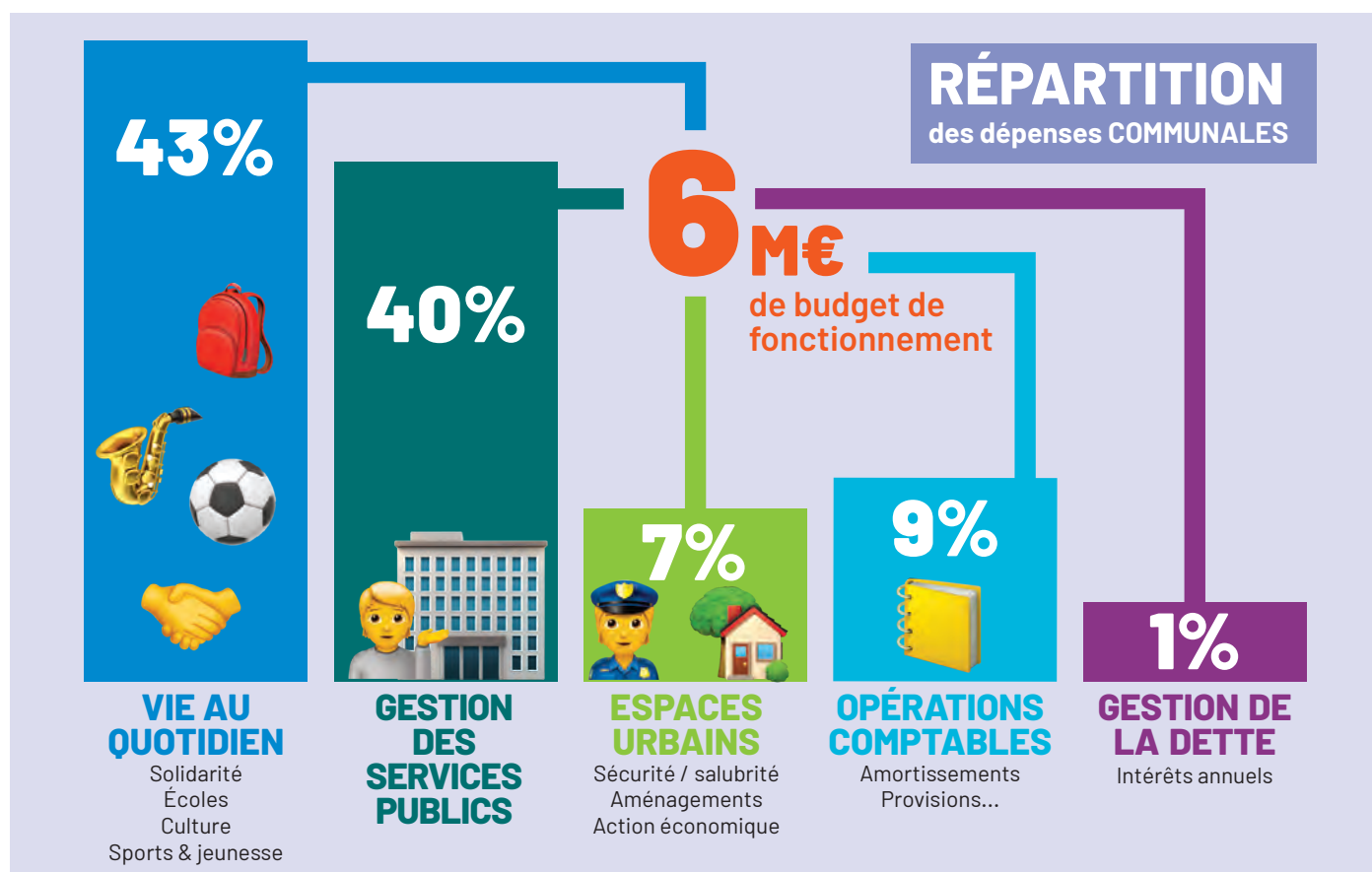
(NDLR) : la notion de tapage n'est pas réservée aux heures de nuit.

DES HORAIRES POUR TONDRE OU BRICOLER

Art. 6 - Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, tels que tondeuse à gazon, tronçonneuses, perceuses, raboteuses ou scies mécaniques ne peuvent être effectués que :

- les jours ouvrables de 8h à 20h,
- les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h,
- les dimanches et jours fériés de 10h à 12h.

(*) À l'exception du jour de l'An, de la Fête de la musique et du 14 juillet qui bénéficient de dérogations.



Les grandes lignes du **BUDGET 2021**

Le 12 avril 2021, le conseil municipal a voté le budget de la Ville. Celui-ci s'élève à 7,2 millions d'euros, dont 6 millions au titre du fonctionnement et 1,2 million au titre des investissements.

Le budget 2021 de la commune s'inscrit dans un contexte économique exceptionnel et un environnement sanitaire incertain. Mais il reste fidèle à la ligne de conduite de la Municipalité :

- ✓ maintenir des services de qualité pour les Ludréens notamment via un soutien réaffirmé au tissu associatif ;
- ✓ équilibrer les comptes de la commune malgré l'impact de la crise sanitaire et la suppression progressive de la Taxe d'Habitation ;
- ✓ conserver des marges de manœuvre pour autofinancer au maximum ses nouveaux équipements.

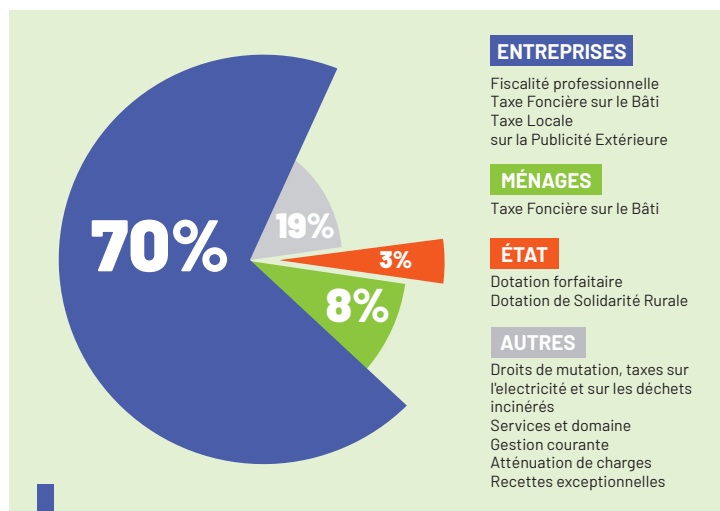
Des engagements tenus

Les prévisions en dépenses de fonctionnement soulignent l'importance des engagements en faveur de la vie sociale (écoles, culture, sports et jeunesse, solidarité), de la gestion des espaces urbains (sécurité, salubrité, entretien du patrimoine et action économique) et des services publics.

Ces prévisions mettent également en lumière la part réduite des frais financiers liés à la gestion de la dette, signe que la Ville maintient avec constance sa trajectoire de désendettement.

D'où viennent les RECETTES de la commune ?

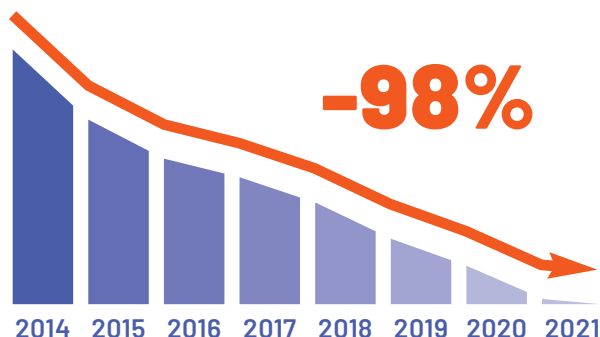
Le budget 2021 intègre pour la première fois la suppression de la Taxe d'Habitation (TH) ce qui a pour conséquence d'accroître la part des entreprises dans le financement du budget communal : elles assurent aujourd'hui 70% de nos recettes de fonctionnement.



Répartition des recettes de fonctionnement.

BAISSE DE LA DOTATION DE L'ÉTAT : 2,8 M€ DE RESSOURCES EN MOINS SUR 7 ANS

Confrontée à la baisse continue de la Dotation de l'État, la commune s'emploie à contenir ses charges de fonctionnement, d'un côté en augmentant la productivité de ses équipes, de l'autre en dépensant au plus juste. Cette maîtrise lui permet de maintenir la qualité du service rendu à la population et de continuer à investir, avec une fiscalité locale constante depuis 25 ans.



La Dotation forfaitaire allouée par l'État est passée de 642 500 € en 2014 à 10 000 € en 2021 (estimation). C'est pour notre commune une **perte de ressources cumulée de 2,8 M€ sur 7 ans, soit près de la moitié du budget annuel de fonctionnement !**

DEUX TAUX EN UN...

Cette année, la Ville ne perçoit plus la Taxe d'Habitation* en totalité. Pour compenser la perte de revenus associée, l'État a choisi de transférer à la commune la part de Taxe Foncière sur le Bâti (TFB) jusque-là prélevée par le Département, dans la limite toutefois du montant de TH perçu en 2020 (le solde étant versé à l'État). D'où l'apparition d'un nouveau taux de TFB qui est la somme du taux communal 2020 (6,21%) et du taux départemental 2020 (17,24%), soit 23,45% pour Ludres en 2021 : **le plus bas sur le territoire de la Métropole du Grand Nancy.**

(*) La Taxe d'Habitation sera définitivement supprimée en 2023, mais les ménages les plus aisés en sont encore en partie redevables en 2021 et 2022.

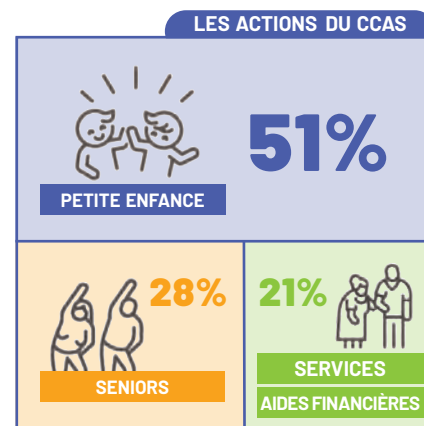
CCAS, la solidarité au quotidien

Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) pratique la solidarité de proximité. Un rôle d'autant plus essentiel en cette période de crise sanitaire.

Établissement public, le CCAS tire près de la moitié de ses ressources (1,2 M€ en 2021) des subventions de la Commune (310 000 €),

de la Caisse d'Allocations Familiales et du Conseil Départemental. Dans le domaine de la petite enfance, il gère la structure multi-accueil et la crèche familiale.

À l'écoute des personnes âgées dont il s'attache à rompre l'isolement, le CCAS administre la résidence autonomie "Les Fougères" et le dispositif Taxibus. Acteur clé de la lutte contre l'exclusion, il prête enfin assistance aux personnes fragilisées.



INVESTISSEMENTS : le programme 2021

Le budget prévoit 601 000 € de nouveaux crédits d'équipements dédiés à l'entretien du patrimoine communal et à la qualité de vie. Ces opérations seront essentiellement financées par des ressources internes et de l'autofinancement.

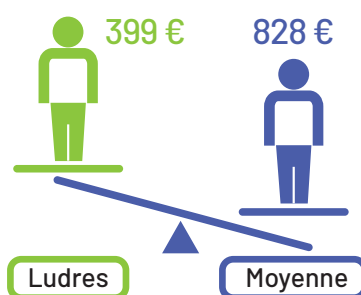


Une **GESTION** raisonnée de la dette

À Ludres, la dette par habitant est très inférieure à la moyenne des villes de même strate (de 5 000 à 10 000 habitants). Et l'écart s'accroît même d'année en année en faveur de notre commune.

En 2019, dernière comparaison connue, elle était de 399€/hab à Ludres contre 828€/hab pour la moyenne nationale.

En 2021, le ratio ludréen se situe à 278€/hab.



Comparaison de la dette par habitant pour 2019, dernière année connue. Source DGFIP (données individuelles des communes).

157 000

C'est en euros, le montant des subventions accordées par la Ville aux associations culturelles et sportives ludréennes en 2021.

2

C'est en millions d'euros, la hauteur du soutien de la Ville à la vie scolaire (715 000 €), à la vie culturelle (685 000 €), à la vie sportive et à la jeunesse (660 000 €).

50 000

C'est le montant des dépenses en euros engagées par la Ville en 2020 pour lutter contre la Covid-19 : achat de masques, de protections individuelles, de gel hydro-alcoolique, adaptation du fonctionnement de certains services, frais de personnels mobilisés pour la garde d'enfants de personnels soignants...

25

C'est le nombre d'années consécutives sans hausse des taux d'imposition locale. Un record.

861 000

C'est le montant en euros de l'autofinancement que devrait dégager Ludres en 2021. De quoi autofinancer une bonne part de ses nouveaux équipements.

LES PETITS BONHEURS de l'été

Le retour des beaux jours, les journées qui s'allongent et les vacances qui approchent... petits et grands vont pouvoir profiter de ce vent de liberté. Nature préservée, parcs et espaces verts magnifiés et concerts variés ne manqueront pas d'émerveiller vos longues journées d'été.

Une nature PRÉSERVÉE

Les températures qui augmentent sont autant d'occasions et de prétextes pour profiter de la nature et des petits bonheurs du quotidien qu'elle nous offre. Saviez-vous, qu'à Ludres, les Services techniques ont mis en œuvre une gestion différenciée des espaces verts ?

Cette démarche, finalisée depuis 2015, consiste à adapter les techniques d'entretien selon l'usage et la fréquentation

des espaces et ainsi contribuer à leur développement durable. Par exemple, le terrain des Bosses, peu fréquenté, est fauché tardivement afin de conserver des refuges pour la biodiversité tandis que certains espaces sont protégés pour y préserver le développement d'orchidées sauvages. A contrario, les terrains de football et les parcs particulièrement sollicités sont très entretenus. Quoi qu'il en soit, le point commun

à l'ensemble des espaces verts est l'absence d'utilisation de produits phytosanitaires au profit d'engrais biologiques comme le Végévert composé d'algues marines.

Dans la lignée de ces initiatives, des haies ont été plantées en lisière du plateau des loisirs et sur le Dynapôle, dans le cadre d'un programme mené en partenariat avec la Métropole du Grand Nancy. « Les haies ont plusieurs fonctions. Elles abritent nombre de petits animaux, insectes et plantes qui peuvent vivre et s'épanouir à l'abri du fauchage. Elles évitent également la prolifération de nuisibles qui résultent d'une mauvaise gestion », explique Xavier Blanc, responsable des Services techniques de la Ville. Ainsi, après 150 m au plateau et 100 m sur le Dynapôle, ce sont deux autres sites qui se verront prochainement agrémentés de haies vives variées.

Enchanter son ÉTÉ

Les Dimanches au kiosque font leur retour pour leur 12^e édition, à partir du 11 juillet. La formule reste inchangée : proposer des moments musicaux éclectiques et conviviaux au parc Sainte-Thérèse, à l'ombre du kiosque. Rendez-vous est pris le dimanche de 16h à 18h.

- **11 juillet : Ossia Family** / Rythm & Blues
- **25 juillet : Les Insoumis** / Variété française et compositions personnelles
- **8 août : Foxy Lady** / Rock, pop & Blues
- **22 août : Jewly** / Rock
- **5 septembre : Paradox Trio** / Variété internationale.

D'autres manifestations (en fonction de la situation sanitaire) enchanteront votre été à l'instar de la Fête de la musique ou de la Fête nationale. Les sportifs pourront profiter des nombreux équipements proposés tandis que les plus curieux partiront à la découverte du parcours patrimonial et de l'histoire de la commune. Les Coteaux et la Castine, quant à eux, vous permettront d'apprécier la richesse de la faune et de la flore locales.

RENSEIGNEMENTS : www.ludres.com



S'évader et s'inspirer À TOUS LES ÂGES

ZOOM SUR... les « nuisibles »

Chenilles processionnaires urticantes, moustiques-tigres... Certaines espèces animales peuvent perturber nos tranquilles journées d'été. Dans la logique du label « Commune nature », la Ville a opté pour une prévention responsable. Ainsi, 30 nichoirs à mésanges, prédateurs naturels, sont présents rue de la Planchelle et au Plateau des Loisirs pour limiter la prolifération des chenilles processionnaires. Bien que peu présent, le moustique-tigre se multiplie très vite. Pour éviter qu'il ne s'installe, il convient d'éviter les points d'eau stagnante (soucoupes, arrosoirs, gouttières, réservoirs d'eau) recherchés par la femelle moustique pour pondre ses œufs.

FLEURISSEZ vos balcons et maisons !

Que vous soyez jardinier amateur ou amoureux des belles plantes, vous pouvez jusqu'au 25 juin inclus vous inscrire pour participer à l'édition 2021 du **concours des maisons fleuries**. Quantité et qualité du fleurissement, choix et variété des espèces et durabilité de votre démarche seront évalués par le jury au cours de la première quinzaine de juillet.

CONTACT :

Tél. : 03 83 26 14 33
ou mairie@ludres.com



La nouvelle aire de jeux au parc Sainte-Thérèse ravit les familles.

- Depuis le printemps, les bambins sont déjà nombreux à avoir investi et parcouru la nouvelle aire de jeux du parc *Sainte-Thérèse*. Comportant trois espaces, la structure aux univers animaliers accueille les enfants âgés de 1 à 14 ans. Structures multi-activités, jeux à ressorts et marelle bénéficient d'un revêtement amortissant : les petits utilisateurs peuvent ainsi s'évader en toute sécurité aux pays des abeilles et des coccinelles. Représentant un investissement conséquent de 62 700 €, cet aménagement a été réalisé dans le cadre d'un plan de

rénovation et d'entretien des aires de jeux. La prochaine à bénéficier d'une métamorphose sera celle du Plateau des loisirs, avant celle située près du centre Charcot, à l'horizon 2022.

- Pour les plus grands, ou les plus timides, la médiathèque possède de riches collections pour s'échapper du quotidien. Science-fiction, romans, bandes-dessinées, magazines, livres documentaires... il y en a pour tous et pour tous les goûts, alors pourquoi ne pas profiter de l'été pour découvrir ou redécouvrir le plaisir de lire ?!





CHANTIERS JEUNES, c'est du propre !

En une semaine, les jeunes ont enlevé 1 tonne de déchets et ramassé 131 masques sur le Dynapôle.

Du 19 au 23 avril, onze jeunes participants aux chantiers jeunes de la Ville ont fait la chasse aux déchets indésirables en ville, au Dynapôle et sur les coteaux. Un bel exemple d'engagement citoyen qui ne doit pas nous faire oublier que la salubrité publique est l'affaire de tous !

Avec le décalage des vacances de Pâques, les chantiers jeunes se sont finalement déroulés du 19 au 23 avril. Un report de dates assorti d'un programme de saison : « Cette année comme l'an dernier », explique Sophie Mercier, adjointe au maire déléguée à la Jeunesse, « nous n'avons pas pu organiser pour des raisons sanitaires le traditionnel nettoyage de printemps. Cette journée de mobilisation est pourtant un excellent vecteur de sensibilisation à l'heure où, jetés sur la voie publique, de plus en plus de mégots, masques sanitaires et autres débris polluent notre environnement. C'est la raison pour laquelle, soucieux de lui trouver un prolongement, nous avons choisi de faire de la propreté le thème citoyen de ces chantiers jeunes. »

Concret, utile et fédérateur

Répartis en trois groupes placés sous la responsabilité de Denis Deffoun, Marcel Gauzelin et Roger Guerber,

bénévoles toujours très motivés par l'idée de transmettre, onze jeunes Ludréens ont mis à profit la semaine pour faire la chasse aux déchets indésirables côté village et côté Dynapôle, mais aussi pour nettoyer le mobilier urbain et débroussailler les coteaux. Respectueux des gestes barrières, tout autant qu'ils le sont du patrimoine local, ces onze volontaires ont témoigné tout au long du chantier de leur volonté de

s'investir pour le bien commun. Une nouvelle preuve de l'intérêt de la formule qui permet les échanges entre générations autour d'un projet à la fois concret, utile et fédérateur.

Rendez-vous cet été !

Le prochain rendez-vous des chantiers jeunes aura lieu cet été avec deux semaines en juillet et une autre à la fin du mois d'août. Au programme : travaux de peinture, entretien de sentiers et de bâtiments publics, aide aux associations locales...

Notez que toutes les informations pratiques seront publiées sur le site internet de la Ville et dans Ludres info de juin.

N'ABANDONNEZ PLUS VOS DÉTRITUS DANS LA RUE... confiez-les plutôt à une poubelle !

Les débris qui souillent nos rues et nos trottoirs sont de vraies bombes à retardement pour l'environnement. Jetés à même le sol, ils mettent des mois, parfois des années voire des dizaines d'années avant de disparaître... Entre nous, pourquoi devoir patienter alors qu'il suffit de les jeter dans une poubelle ?

Pour information, quelques temps de dégradation :

- Mouchoir en papier : 3 mois
- Mégot de cigarette : 2 ans
- Chewing-gum : 5 ans
- Masques chirurgicaux et FFP2 : 450 ans

UN CLUB qui a du chien

Depuis 10 ans maintenant, l'École Canine de Ludres accueille nos amis à quatre pattes dans ses locaux au Plateau des Loisirs. Éducation, bien-être du chien et convivialité sont les maîtres mots du Président, Noël Deret, et de ses bénévoles. Présentation de l'association.

« Un an d'éducation assure 15 ans de bonheur ! », indique Noël Deret, président de l'École Canine de Ludres (ECL), avant d'ajouter : « C'est un confort de vie d'avoir un chien sociabilisé, adapté à son mode de vie et qui obéit aux ordres. » De l'école du chiot à l'obéissance, de l'Agility en passant par la section « chien de troupeau », le club accompagne et suit près de 150 chiens et leurs maîtres. Ainsi, les plus jeunes élèves sont accueillis dès l'âge de 2 mois à l'école du chiot et peuvent évoluer jusqu'à une pratique confirmée en Agility et même, pour les meilleurs, concourir aux championnats nationaux.

Partage et complicité

Agréée par la Société Centrale Canine, l'ECL compte 9 moniteurs diplômés travaillant autour de la méthode naturelle. « Cette méthode consiste à récompenser l'animal plutôt que de le contraindre »,

souligne le président avant de poursuivre : « Ces valeurs partagées et la convivialité du club participent à notre renommée. » En effet, avant toute chose, l'École Canine est un moyen pour nos amis à quatre pattes de s'exprimer et pour le maître de renforcer la complicité et le partage avec son animal.

Un club qui va de l'avant

En recevant de nombreux participants venant du Bénélux ou des quatre coins de la France, le concours annuel d'Agility contribue également à la notoriété de l'ECL. « L'édition 2020 n'a pas eu lieu à cause de la crise sanitaire, mais en 2019 nous avons rassemblé 90 concurrents devant un public nombreux. Nous espérons que le concours prévu le 12 septembre prochain pourra bien se tenir », explique Laurence Prochowski, secrétaire de l'association. Les moments de convivialité et certains projets restent, quant à eux,

en stand-by. C'est le cas des balades du lundi matin, par exemple. « Malgré le contexte, nous avons établi un partenariat avec l'Association Sauvons nos Coteaux pour que nos brebis de la section chiens de troupeaux puissent pâturer dans les collines. Nous aimerions également mettre en place des échanges avec les écoles ou les centres de loisirs. Nous y réfléchissons », conclut le président.

CONTACT

<https://ecolecanineludres.asso-web.com>

UN ESPACE PLUS VASTE pour le bien-être des chiens

Composé d'un chalet, d'un box et d'un terrain de 3 500m², l'espace canin situé au Plateau des Loisirs va prochainement être agrandi pour rester conforme aux normes en vigueur et accueillir nos amis à poils dans des conditions optimales. « L'investissement représentant 18 000 € a été réalisé conjointement avec la Ville qui a participé à hauteur de 7 000 € », précise Laurence Prochowski.



Les cours d'éducation ont lieu chaque samedi au plateau des Loisirs.

Changer notre regard sur le HANDICAP

Comment faire en sorte que le handicap soit l'affaire de tous ? Comment favoriser l'intégration des personnes en situation de handicap physique ou mental ? Ces questions, les membres de la commission municipale « Handicap » en font leur combat.



La médiathèque propose, entre autres, livres en gros caractères et DVD en audiodescription.

« Handicap sensoriel, moteur, visuel, auditif, psychique, intellectuel mais aussi maladies invalidantes... C'est assez complexe de définir précisément le handicap. Mais une chose est sûre, le point commun est la perte d'autonomie », annonce Christine Naegellen, conseillère municipale déléguée au handicap. Pour qu'à Ludres le handicap puisse être envisagé de manière transversale et mener à des actions concrètes, la commission « Handicap » s'est structurée en quatre groupes de travail : information et culture, intégration scolaire, intégration en milieu professionnel et handisport et loisirs. « Ils travaillent avec les autres commissions municipales pour trouver les leviers et mettre en œuvre des actions concrètes afin de faciliter l'intégration », complète Véronique Ravon, 1^{ère} adjointe.

Une journée de sensibilisation

Ainsi, la commission s'est donné comme cap de créer un événement en décembre. « Nous réfléchissons à l'organisation d'une manifestation en concomitance avec la journée du handicap », se réjouit Christine Naegellen. Avant cela, notons que des dispositifs sont déjà mis en œuvre pour réduire les inégalités, à la médiathèque par exemple. Ascenseur, livres en gros caractères, bibliothèque sonore « Victor », heure du conte en Langue des Signes Française et bientôt ateliers d'insertion numérique sont autant d'outils qui facilitent l'accès à la culture de tous.

CONTACT

Centre communal d'action sociale.
Tél. : 03 83 26 14 33

LA COMMISSION

Composée de 12 membres résidant à Ludres et de monsieur le Maire, la commission se veut représentative du Conseil municipal et d'associations locales œuvrant dans le domaine du handicap. Elle se tient à l'écoute des personnes volontaires souhaitant s'associer à la démarche.

Pierre BOILEAU

Maire et Président du CCAS

Véronique RAVON

Adjointe et Vice-Présidente du CCAS

Christine NAEGELLEN

Conseillère déléguée au handicap

Sophie MERCIER

Adjointe

Magali RAIK

Adjointe

Aurélie MOTEL

Conseillère

René BURTÉ,

Conseiller

Christine COLMON

(Association Paralysés France Handicap)

Karine GORSE

(Club Handisport Boccia)

Pascale HOUDRY

(Institut des Sourds de la Malgrange)

Christophe LEDOUX

Représentant des usagers

Philippe MUNIER

(Association Lorraine Aide personnes Gravement Handicapées)

Laurette LAMY

(Adultes Enfants Inadaptés Mentaux Ludres)

CRIT'AIR : pour mieux respirer

Depuis début juin, la Métropole du Grand Nancy a mis en place la circulation différenciée et le certificat Crit'air. Le but est de limiter les effets de la pollution sur la santé de tous. Explications.

Les particules polluantes, produites notamment par le trafic routier, causent chaque année de plus en plus d'allergies chez les petits comme les plus grands. Respirer ces substances cancérigènes augmente le risque de problèmes respiratoires avec l'apparition de bronchites ou encore d'asthme. Saviez-vous que la pollution est aujourd'hui reconnue comme la troisième cause de mortalité après le tabac et l'alcool ? Si vous souffrez de l'une de ces maladies, le dispositif Crit'air et la circulation alternée devraient vous aider.

Comment cela fonctionne-t-il ?

Pour lutter contre ce fléau, le certificat Crit'air et la circulation différenciée sont maintenant en vigueur dans la Métropole du Grand Nancy. Ainsi, tout véhicule doit être muni d'une vignette qui le classe de 1 à 5 selon son niveau d'émissions. Pendant un épisode de pollution signalé par l'ATMO Grand Est, en charge de la surveillance réglementaire de la qualité de l'air dans la région, trois niveaux d'alertes sont alors mis en place. Le premier jour, des informations et recommandations sont communiquées par le préfet. La procédure d'alerte est lancée le deuxième jour. Finalement, la circulation différenciée est mise en place à partir du troisième jour du pic. Lors de cette période, les véhicules munis d'une vignette supérieure à 3 ont l'interdiction de circuler entre 6h et 20h. Cependant, quelques dérogations



Pour circuler à Ludres pendant les pics de pollution, la vignette Crit'air est désormais obligatoire.

sont mises en place pour les véhicules en intervention d'urgence. Pendant les jours d'application (en moyenne trois jours par an), la gratuité des transports en commun est instaurée afin de

contribuer à créer des habitudes écoresponsables.

RENSEIGNEMENTS
www.grandnancy.eu

EN PRATIQUE

Obtenez votre vignette directement et uniquement sur le site du gouvernement (www.certificat-air.gouv.fr)* ou en remplissant le formulaire disponible en mairie. La vignette est au prix de 3.67 €. Elle est ensuite valide aussi longtemps qu'elle reste lisible.

* Attention aux sites frauduleux



Les COMMERÇANTS dans la tempête - 2

De gauche à droite : Jean-Marc Sourdout, Guillaume Powalla et Brigitte Léonard.

Les commerçants ludréens se sont réinventés pour surmonter la crise. Saison 2 : la galerie d'Intermarché. À suivre en saison 3, les commerçants des Baraques et de l'avenue Charles Choné.

« Il y a un an », se souvient Jean-Marc Sourdout, propriétaire de la Cabane du Trappeur, « le 1^{er} confinement nous a surpris mais nous étions tous logés à la même enseigne. J'ai beaucoup plus mal vécu le confinement suivant : depuis le 30 octobre, avec le Green Pub, on est les deux seuls commerces de la galerie à être fermés ! » Faute de pouvoir dresser ses tables, Jean-Marc s'est converti au click & collect, « pour garder le contact, car en réalité, ce n'est même pas du temps partiel ». Refroidi par les décisions gouvernementales, même s'il reconnaît que l'État a été au rendez-vous des aides, il s'inquiète pour la réouverture de son restaurant : « J'ai la chance d'avoir une terrasse, mais avec les distances à respecter, on ne pourra utiliser au mieux qu'une table sur deux. Cela ne sera jamais suffisant pour faire vivre quatre salariés ! »

Voir et prévoir

Confronté à la pénurie de masques et à la nécessité de mettre en place un protocole sanitaire dans l'urgence, Guillaume Powalla, gérant de Vision plus, a préféré fermer son magasin dès l'annonce du 1^{er} confinement tout en restant joignable pour les urgences et le suivi client. Durant cette période, il a pu

finaliser un parcours de vente adapté à la prise de rendez-vous, qu'il entend pérenniser pour ceux qui le souhaitent : « Cela va dans le sens de notre positionnement d'opticien de proximité, attaché à l'accueil personnalisé. Cette épreuve nous aura fait avancer ! »

Retour à l'équilibre

Diététicienne de formation, Jennifer Korkmaz a ouvert il y a cinq ans Dietplus, centre où elle officie avec sa salariée comme coach nutrition : « La plupart de nos clients veulent perdre du poids. On est là pour les aider à se stabiliser ensuite sur le long terme, ce qui passe par un rééquilibrage alimentaire ». Pas forcément simple en confinement ; « C'est psychologique », souligne Jennifer, « Privés de vie sociale, on est tentés de grignoter. On prend un peu de distance avec le programme et ça complique naturellement le suivi. » La nouveauté de la période ? « Le nombre de sportifs qui viennent pour retrouver un poids de forme avant de reprendre leur activité à fond ! »

Stop and go

Un premier coup de frein le 15 mars, un redémarrage sur les chapeaux de roue avec embauche à la clé pour rattraper le

temps perdu et un nouvel arrêt en octobre... Voilà en raccourci l'année 2020 de l'auto-école Starter. « Depuis novembre », complète Brigitte Léonard, la gérante, « les leçons de conduite ont repris avec un protocole sanitaire très strict mais pas les cours de code en salle ». Ce qu'elle regrette : « Je n'ai plus l'occasion de rencontrer les candidats, ce relationnel me manque. Et le code en ligne ne remplace pas les échanges avec un moniteur ! »

Le bouquet !

Gérante de Corinne Fleurs à Ludres, Corinne Py garde un souvenir amer du 1^{er} confinement : « On a dû fermer le soir même avec beaucoup de marchandise en magasin. Plutôt que de jeter, j'ai offert mes fleurs aux passants de la galerie. On n'a rouvert que deux mois plus tard ! Entre la psychose alimentée par les médias, l'absence de mariages et d'événements, la fermeture des restaurants qui nous prive d'une part significative de chiffre d'affaires, on a vécu une année difficile et on a encore bien du mal à se projeter ! »

La boulangerie Ségolène et Nicolas, la Maison de la presse, GAMMA pressing, Pom coiffure et Green Pub ont traversé cette crise avec des contraintes semblables liées à leurs activités. À tous, nous renouvelons nos encouragements et nous leur souhaitons de retrouver bien vite des conditions normales de travail ainsi que leur clientèle.

CHANGER d'horizon professionnel

La crise sanitaire, les confinements et la crise économique qui se profile ont conduit de nombreux salariés à la reconversion. D'autres n'ont pas attendu ces bouleversements pour franchir le cap. Parmi eux, certains Ludréens comme Carine, Raphaël ou François-Xavier.

Les licenciements, les burn-out ou la quête de sens... Tout quitter pour recommencer et s'épanouir dans une vie professionnelle avec moins de pression est devenu une nécessité pour certain.

Un besoin de changement

François-Xavier Dory était salarié dans le secteur du tourisme : « *Un peu avant la crise, je réfléchissais déjà à une reconversion. Être en chômage partiel m'a convaincu* ». Après une formation et la recherche de financements pour acheter un truck, le jeune Ludréen s'est lancé



en février dans l'aventure Viking Pizza et sillonne Ludres et les communes alentours du lundi au samedi en plus d'être installé les lundis et jeudis sur le parking du pont rail. « *À l'heure actuelle, je ne regrette pas, ça me correspond bien et ça se développe* », conclut-il.

Le travail comme une aventure



Diplômé d'une école de commerce et décidé à embrasser une carrière dans l'aéronautique, Raphaël Houdry, 25 ans, a revu ses ambitions en raison de l'effondrement du secteur. « *J'avais le projet en tête depuis plusieurs années, après*

avoir prospecté, j'ai créé mon site internet et je me suis lancé », se rappelle le jeune entrepreneur. Ainsi, depuis février, il livre à vélo, quotidiennement, pains et viennoiseries aux Ludréens ayant fait leur réservation en ligne. « *Ce projet me correspond bien, il est dynamique et écologique. J'espère par la suite me diversifier et étendre ma clientèle* », explique t-il.

La reconversion comme une révélation

D'autres n'ont pas attendu la crise pour changer de voie. Depuis 2016, Carine Ranvier est devenue spécialiste de l'embellissement des ongles et du regard. À la suite de problèmes de santé, elle a su saisir les opportunités qui s'ouvraient à elle. « *Je ne regrette pas du tout* », confie l'auto-entrepreneuse avant de poursuivre : « *Mes clientes me renvoient une très bonne image de moi et je m'épanouis en les aidant à se sentir belles*. » Championne internationale dans le domaine à six reprises et réputée comme la championne des cils dans l'est de la France, elle est un bon exemple pour ceux qui hésiteraient encore...



UNE QUÊTE de sens

Si certains ont déjà leur idée, ce n'est pas le cas de tous. Nadia Ayari œuvre dans le conseil et l'accompagnement des salariés et des entreprises depuis 20 ans. « *Qui je suis, où je vais et comment le faire ? Comment puis-je allier ma vie professionnelle et ma vie privée ? Ces questions de base servent à définir le projet* », explique-t-elle avant de détailler : « *J'aide les personnes à oser être ce qu'elles veulent, à être en symbiose avec leurs valeurs*. » Installée à Ludres depuis 2015, la conseillère en évolution personnelle propose des programmes d'accompagnement à la carte.



CONTACTS :

Viking Pizza : 06 11 69 49 86

Nadia Ayari (LDNA) : 06 66 09 85 86

Mybaguette.fr : 06 81 68 63 45

Carine Ongles et cils : 07 83 50 68 98

C'est arrivé à LUDRES

1 / VACCINATION COVID

Dès mars, une quinzaine de seniors volontaires de la résidence autonomie *Les Fougères* ont reçu une **première dose du vaccin** grâce à la mobilisation du CCAS et de la Plateforme Territoriale d'Appui de la Métropole.

2 / CENTRE DE VACCINATION

La salle de spectacle Chaudeau a été transformée en **centre de vaccination annexe** de celui de Jarville. C'est grâce à la mobilisation du maire, Pierre Boileau, du CCAS et de la communauté professionnelle de santé que de nombreux habitants ont pu se faire vacciner.

3 / PÂQUES

À l'occasion de Pâques, les petits Ludréens se sont succédés au parc *Sainte-Thérèse* afin de participer à la **cOURSE aux œufs** organisée par le Comité des Fêtes en partenariat avec la Ville. Cette matinée ensoleillée s'est déroulée dans la bonne humeur et dans le respect des consignes sanitaires.

4 / LABEL

La Ville a obtenu le **label Terre de jeux 2024** en février dernier. Partenaire des JO 2024, elle peut désormais bénéficier d'une énergie pour faire vivre à tous les habitants cet événement sportif majeur.

5 / GUIDE PRATIQUE

Les enfants du Conseil municipal sont venus à la rencontre des habitants sur le marché municipal, en avril, pour leur distribuer le Guide pratique de la Ville (toujours disponible à l'accueil de l'hôtel de Ville).

6 / SERVICE MINIMUM

Lors du dernier confinement, en avril, la Ville a réactivé son **service minimum pour accueillir les enfants** des habitants mobilisés dans la gestion de la crise, dans la salle Debussy de l'école Loti.

7 / CHANTIERS JEUNES

11 jeunes se sont investis, en avril, dans le nettoyage de la Ville et ses coteaux.

8 / ATELIERS NUMÉRIQUES

Les ateliers *smartphone* ont fait le plein de participants en avril et mai.



© Comité des Fêtes



6



5



© Guillaume Silvestre

4



7



8

Se partager la route...

L'augmentation du nombre de véhicules en circulation, la diversification des mobilités et les routes pas toujours étudiées pour les accueillir peuvent conduire à une difficile cohabitation entre automobilistes, piétons, cyclistes, mais aussi les utilisateurs de trottinettes, gyropodes ... Malgré la présence renforcée des Polices municipale et nationale, force est de constater que les incivilités sont toujours d'actualité et mettent en danger vos enfants, vos parents, vos amis... Nous pourrions réaliser toutes sortes d'aménagements coûteux pour y faire face... Mais est-ce que cela garantirait la sécurité de tous ? Je ne pense pas. Ce sont avant tout les efforts de chacun qui vont améliorer cette difficile cohabitation.

En tant qu'automobiliste ou motard, il convient de respecter les limitations de vitesse, de signaler sa direction à l'aide des clignotants, de respecter stops, céder le passage et priorités et de conduire prudemment aux abords des écoles, crèche, collège, zones commerçantes où la fréquentation des habitants et des automobiles est forte. D'une façon générale, il est indispensable d'être prudent et d'y mettre de la bonne volonté.

En tant que cycliste, il est impératif d'emprunter les voies cyclables lorsqu'elles existent, si ce n'est pas le cas, de partager la route, de garder sa ligne, de respecter le Code de la route auquel nous sommes tous soumis, de donner la priorité aux piétons et de faire attention aux véhicules. Cela s'applique bien entendu à tous les utilisateurs de trottinettes ou autres engins motorisés.

Enfin, concernant les piétons, les plus vulnérables de tous, il est indispensable d'être vigilant et de ne pas se mettre volontairement en danger.

...mais aussi les trottoirs

Les stationnements gênants, dangereux et abusifs sont en recrudescence dans de nombreux secteurs de la ville. En stationnant sur le trottoir, vous gênez les automobilistes mais aussi les piétons. Je pense notamment aux personnes en situation de handicap avec des fauteuils ou aux familles avec enfants et poussettes. La seule règle à respecter est de faire preuve d'un peu de bon sens en stationnant son véhicule sur un emplacement matérialisé ou dans son garage, pour ceux qui en possèdent un. Sachez que les stationnements gênants sont passibles d'une contravention pouvant atteindre 135 €.

La propreté c'est l'affaire de tous

Masques, déjections canines, mégots et détritiques jonchent nos rues et espaces publics. Pourtant, ce ne sont pas les poubelles qui manquent en ville : une trentaine de corbeilles et 18 canisacs sont répartis dans toutes nos rues et nos espaces. En plus de nous polluer la vie, ces déchets polluent la nature et ont des effets nocifs pour notre faune, notre flore et notre santé. Quant à eux, les dépôts sauvages, quelle que soit leur nature, sont strictement interdits par la loi. Pour ces différents déchets, des peines sont également prévues. Néanmoins, c'est le respect et la vigilance de chacun qui participent à améliorer notre quotidien et celui de nos enfants. C'est tous les jours, à travers nos efforts que nous agissons pour le bien vivre-ensemble. Ne relâchons rien !

Pierre Boileau et les élus de Ludres avenir

Solidarité. Finances. Démocratie participative.

Face à la crise sanitaire qui se prolonge, la Métropole a décidé non seulement de reconduire son dispositif de soutien aux secteurs économiques les plus touchés, mais aussi de mettre en place un ambitieux plan d'aide à la jeunesse. Qu'ils soient étudiants, apprentis, stagiaires ou sans emploi, 33% des moins de trente ans du territoire métropolitain vivent sous le seuil de pauvreté et se retrouvent en grandes difficultés. Vu l'urgence de la situation, le Grand Nancy a donc pris toute une série de mesures pour apporter des réponses adaptées à leurs besoins en matière de logement, de déplacements, d'alimentation, de santé, d'accès à l'emploi ou à la culture...

La pandémie a également un impact sur les finances de nos collectivités. C'est ainsi qu'elle pèse pour plus de 13,5 M d'euros sur le budget primitif 2021 du Grand Nancy, engendrant 7,2 M de pertes de recettes auxquelles il faut ajouter 6,38 M de dépenses. Les mêmes causes ont les mêmes effets, toutes proportions gardées, sur les finances de Ludres. Les incertitudes liées à l'évolution de la situation au cours des mois à venir conduisent à faire des choix budgétaires prudents en matière de fonctionnement. Nous en sommes bien conscients. Néanmoins certains d'entre eux, à l'instar du tassement des charges de personnel, ne nous ont pas totalement convaincus. Nous nous sommes donc abstenus lors du vote du budget primitif 2021. Nous avons fait de même pour le budget de l'Ecole de musique, regrettant qu'il n'intègre toujours pas une part de tarification sociale qui rendrait certainement service à des familles monoparentales ou durement affectées par le chômage.

Enfin nous aimerions attirer votre attention sur le fait que la démocratie participative, qui constituait un des axes forts de notre programme lors des dernières élections municipales, a désormais le vent en poupe. A Ludres, vous avez été consultés à deux reprises : une première fois sur l'aménagement de l'entrée nord de la ville et une seconde fois sur la station de fitness connectée. Pour des raisons qu'il reste à analyser, le premier sujet a très peu mobilisé. Quant au second, il est encore trop tôt à cette date pour en faire le bilan. Quoi qu'il en soit il est un grand chantier lancé par la Métropole auquel nous vous invitons instamment à prendre part, ce sont les Assises de la Mobilité. Le vœu de Mathieu Klein est "d'obtenir un territoire apaisé, où chaque solution - vélo, voiture, transport en commun, marche - trouve sa juste place". Il faut qu'au cours de cette consultation la voix des Ludréens porte. Donc n'hésitez pas à vous exprimer en vous connectant à la plateforme participative :

<https://je.participe.metropolegrandnancy.fr/>

Les élus de Pour Ludres, résolument
Claude Lombard, René Burté, Jean Patras



BASTIEN BOIS ÉNERGIE



BOIS DE CHAUFFAGE

SÉCHÉ NATURELLEMENT,
SCIÉ ET LIVRÉ



GRANULÉS DE BOIS

LIVRAISON EN PALETTES,
VENTE AU DÉTAIL
ET STOCKAGE POSSIBLE
AU DÉPÔT



BÛCHES COMPRESSÉES

HAUT RENDEMENT ÉNERGÉTIQUE,
RANGEMENT FACILE,
PROPRE, MOINS DE
PROJECTIONS DE BRAISES,
PEU DE CENDRE



appelez-nous au **03 87 05 47 55** ou au **06 86 26 65 67**
ou passez directement vos commandes sur www.bastien-bois.fr

vision plus

OPTICIENS

Votre opticien situé à LUDRES



G. POWALLA

CENTRE COMMERCIAL INTERMARCHÉ 03 83 53 25 43



design: tapage



FAITES VOUS LIVRER !

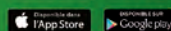
en commandant sur l'application

Uber
Eats



OU VENEZ RETIRER VOTRE COMMANDE

Téléchargez l'App



VALENTINE MERCIER
ARCHITECTE D'INTERIEUR

<https://www.vm-interieurs.com/>

@vm_interieurs

Email : valentine.mer@gmail.com

Tel : 06 80 16 58 60



Luðres

LES

12^e édition
DIMANCHES

AU KIOSQUE



11 juillet • Ossia Family

25 juillet • Les Insoumis

8 août • Foxy Lady

22 août • Jewly

5 septembre • Paradox Trio

à partir de
16H

PARC SAINTE THERESE - LUDRES

• Entrée libre et gratuite •

Port du masque et respect des gestes barrières obligatoires

RENSEIGNEMENTS: www.ludres.com

